L'Échophile

Saint-Philippe

> MOT DE LA MAIRESSE 3

> VENTE DÉBARRAS.....5

> COLLECTE DE BRANCHES.....6

POSTES SAISONNIERS

page 8

Volume 24, Numéro 1 • Printemps 2014

Sommaire

NUMÉROS UTILES

Pour toute urgence : 911
Hôtel de Ville
2225, route Édouard-VII, Saint-Philippe, Québec J0L 2K0

Téléphone : **450 659-7701**
Télécopieur : **450 659-7702**
Service de sécurité incendie :
2700, route Édouard-VII **450 659-0204**
Service du génie et des travaux publics :
68, montée Monette **450 659-0204**
Service de planification et d'aménagement du territoire :
2225, route Édouard-VII..... **450-659-7701 postes 225, 238**
Bibliothèque municipale :
2223, route Édouard-VII..... **450 659-7701 postes 233, 234**
Télécopieur : **450 659-5354**
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
2225, route Édouard-VII..... **450 659-7701 poste 230**
Régie intermunicipale de police Roussillon : . **450 638-0911**
Contrôle des animaux : **450 638-9698**
MRC de Roussillon -
Ligne Info-Collectes pour les collectes
des déchets et des matières recyclables..... **514 928-5227**

Coordination : Yvon Massicotte en collaboration avec les divers services de la Municipalité.

Graphisme et impression : Communications graphiques point de mire • www.pointdemire.net

Le journal L'Échophile est imprimé sur du papier 100% recyclé

VOTRE MUNICIPALITÉ, À VOTRE SERVICE !

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent à la salle du conseil située au 2235, route Édouard-VII, à **19 h 30**.

PROCHAINES SÉANCES

Mardi.....8 avril 2014 ..... 19 h 30
Mardi.....13 mai 2014..... 19 h 30
Mardi.....10 juin 2014..... 19 h 30
Mardi.....8 juillet 2014 ..... 19 h 30
Mardi.....19 août 2014..... 19 h 30

HORAIRE

Hôtel de Ville

Lundi au jeudi :	8 h 15 à 12 h et 13 h à 17 h
Vendredi :	8 h 15 à 12 h 15

Service du génie et des travaux publics

Lundi au jeudi :	7 h 00 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi :	7 h 00 à 13 h

SITE INTERNET

www.municipalite.saint-philippe.qc.ca

FERMETURE DES BUREAUX - CONGÉ DES FÊTES

Vendredi saint ..... 18 avril 2014
Lundi de Pâques..... 21 avril 2014
Journée nationale des patriotes..... 19 mai 2014
Fête nationale du Québec ..... 24 juin 2014
Fête du Canada..... 1er juillet 2014

POUR TOUTE URGENCE RELATIVE AUX TRAVAUX PUBLICS, VEUILLEZ VOUS ADRESSER À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON EN COMPOSANT LE 450 638-0911.

SOMMAIRE

Mot de la mairesse.....3
Vie municipale 4-5
Service de planification et de l'aménagement du territoire.....6
Service du génie et des travaux publics 6
Service de sécurité incendie 7
Sécurité publique 7
Informations importantes 8

Votre conseil municipal

Jean-Claude Poissant

Conseiller district no. 1

Jocelyn Bouillon

Conseiller district no. 2

Vincent Lanteigne

Conseiller district no. 3

Johanne Beaulac

Conseillère district no. 4

Sylvie Messier

Conseillère district no. 5

Denis Mayrand

Conseiller district no. 6

Mot de la mairesse

UN PRINTEMPS TOUT EN ÉNERGIE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Au terme d'un hiver rigoureux, nous voici maintenant aux portes du printemps, avec bien de l'action et du boulot à venir en raison des travaux routiers qui reprendront de plus belle. Notamment, la finalisation des travaux du chemin Sanguinet et de la route Édouard-VII.

Soyez assurés que nous vous tiendrons régulièrement informés du déroulement des travaux en cours et que nous ferons tout en notre pouvoir pour en minimiser les inconvénients. Nous comptons de nouveau sur votre compréhension et nous vous remercions de votre patience.

D'autre part, la préparation horticole a déjà commencé. Bien avant que les fleurs et les plantes n'enjolivent notre municipalité, tout un travail de préparation et de planification est réalisé par le personnel municipal dédié à l'horticulture. Encore une fois ce printemps, j'encourage toute la population à participer à l'embellissement de notre municipalité. Je remercie tous celles et ceux qui investissent temps et argent pour la propreté et la beauté de note milieu de vie.

Je profite également de l'opportunité qui m'est offerte pour féliciter madame Sophie Rondeau, auteure de Saint-Philippe, qui s'est vue décerner le troisième prix du Grand Prix du livre de la Montérégie, dans la catégorie tout-petits, grâce à sa Mouette aux bas blancs. Ce livre est disponible à la bibliothèque.

En terminant, je ne peux passer sous silence le travail immense accompli par nos bénévoles. « Bénévole », mot de 8 lettres qui ensemble fait du millage et enrichit la collectivité, des gens de cœur qui contribuent au mieux-être de la collectivité. La Semaine de l'action bénévole se tiendra du 6 au 12 avril prochain, je profite de l'occasion pour remercier chacun d'entre eux.

Enfin, je vous souhaite un très beau printemps et un excellent congé pascal !

La mairesse,

Lise Martin

Saint-Philippe

MERCI AUX NOMBREUX BÉNÉVOLES

Un merci bien spécial !!!

COMITÉ DE CIRCULATION

Suite à la mise en place du 40 km/h, un comité de circulation a été mis sur pied. Ce comité formé de représentants du conseil municipal, de représentants de la Régie de police Roussillon, et de membres de la direction, a pour mandat de recevoir et d'étudier les requêtes qui concernent la circulation et la sécurité du réseau routier. Après étude, les recommandations sont acheminées auprès du conseil municipal, qui ultimement, adopte la réglementation ou les résolutions nécessaires à la mise en œuvre des décisions.

2014, L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

SAVIEZ-VOUS que 92% de notre territoire est agricole !

L'année internationale de l'agriculture familiale nous offre l'opportunité de mettre en lumière le rôle stratégique des agriculteurs familiaux dans le développement agricole.

L'agriculture est une histoire de famille qui se poursuit, se continue et se vit. Cette continuité est primordiale pour une grande majorité de fermes. Les agriculteurs sont soucieux des gestes qu'ils posent aujourd'hui pour que leurs enfants cultivent après eux.

Saint-Philippe salue ses agriculteurs !

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ TÉLÉCOM SAINT-MATHIEU

INTERNET HAUTE VITESSE SANS-FIL EN MILIEU RURAL

Depuis plusieurs années, la Coop de solidarité Télécom St-Mathieu offre l'internet haute vitesse sans fil. Le service est disponible dans plusieurs municipalités, dont Saint-Philippe. La Coop de solidarité Télécom St-Mathieu est un des premiers fournisseurs indépendants à offrir le service sans fil dans la région.

Visitez le site : www.cstsm.com
TÉLÉPHONE : 514-258-9528 • Courriel : info@cstsm.com

BILAN SUR LA RÉCUPÉRATION ET LA VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À SAINT-PHILIPPE

Les derniers rapports mensuels de notre consommation d'eau potable indiquent que notre consommation est une des plus enviables de la région. Par contre, du côté de la réduction des déchets à la source, nous devrons redoubler d'efforts et améliorer nos habitudes de recyclage. Dans le contexte des changements climatiques, protéger notre environnement devient un enjeu incontournable. Tous ensemble réduisons notre consommation d'eau potable et recyclons nos déchets.

FONDS CULTUREL RÉGIONAL 2014

Sous la présidence d'honneur de Diane Lavallée, comédienne bien connue, les artistes et organismes culturels de la région ont jusqu'au 17 avril prochain pour soumettre à la MRC un projet culturel ou artistique afin d'obtenir de l'aide financière. En effet, un montant total de 38 000 $, sous forme de bourses et de subventions sera remis pour encourager et développer le milieu artistique. Pour présenter un projet, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de la MRC.

Les demandes doivent être acheminées à la Coordonnatrice au développement culturel de la MRC de Roussillon, aux coordonnées suivantes:

Par la poste :
MRC de Roussillon
Fonds culturel régional 2013
a/s Madame Julie Poulin
260, rue Saint-Pierre, bureau 200
Saint-Constant (Québec)
J5A 2A5

Par courriel :
j.poulin@mrcroussillon.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATION:
Veuillez contacter Madame Julie Poulin, coordonnatrice au développement cutlurel.

Téléphone: 450.638.1221 poste 333

courriel:
j.poulin@mrcroussillon.qc.ca

DOMMAGES À VOTRE PROPRIÉTÉ

Lors des opérations de déneigement 2013-2014, il est possible que des dommages aient été causés à votre propriété. Habituellement, il s'agit de bris mineurs, tel que gazon ou boîte postale.

Si vous avez constaté des dommages, veuillez aviser le Service du génie et des travaux publics d'ici le 15 mai 2014.

Après cette date, aucune réclamation ne sera considérée. Votre demande peut être acheminée par la poste au 68, montée Monette ou par courriel, à : a.poitras@municipalite.saint-philippe.qc.ca

FOSSES SEPTIQUES

SUBVENTIONS INTÉRESSANTES DISPONIBLES EN 2014 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Si vous hésitez à installer une fosse septique…. 2014 serait peut-être pour vous, une année intéressante pour faire ces travaux!

PENSEZ-Y !!!

Le nouveau crédit d'impôt provincial « ÉcoRénov » fait économiser grosso modo 20% des dépenses admissibles si elles se chiffrent au-dessus de 25 000 $.

http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/ecorenov/

VENTE-DÉBARRAS ANNUELLE À SAINT-PHILIPPE

La vente-débarras aura lieu les 31 mai et 1er juin 2014 entre 8 h et 17 h. Inscription au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire La date limite pour les inscriptions est le vendredi 23 mai 2014.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez communiquer avec :
Valérie Racine Dubé : **450 659-7701 poste 258**
Par courriel : v.racine@municipalite.saint-philippe.qc.ca

Pour la vente devant votre résidence :
L'inscription est non-obligatoire et gratuite. Celle-ci vous permettra d'avoir une plus grande visibilité.

Pour la vente dans le parc Gérard-Laframboise / Parc de l'hôtel de ville
(Une seule journée ….samedi 31 mai)

Le coût d'inscription est de 5 $.

ÉLAGAGE DES ARBRES

Dans le cadre de son programme annuel de maîtrise de la végétation, Hydro-Québec réalisera au cours des prochains mois, des travaux d'élagage des arbres aux abords du réseau de distribution d'électricité dans différents secteurs de la municipalité. L'entreprise Asplundh Canada a été mandatée pour effectuer les travaux.

LES HABITATIONS LA GAILLARDE

À LOUER

Logements pour personnes âgées

90 rue Foucreault (24 logements)
Saint-Philippe, Québec
Téléphones: 450 201-0786 poste 4 ou 1-866-977-0786 poste 4

Six (6) appartements 3 1/2 pour personnes âgées de 60 ans et plus, dans un immeuble neuf. Logements pour gens autonomes et semi-autonomes disponibles dans un milieu de vie dynamique, qui sera bientôt desservi par un service d'autobus du CIT Richelain.

- Cafétéria et salle commune conviviale,
- Logements accessibles pour fauteuil roulant,
- Ascenseurs,
- Tirette d'urgence reliée à une centrale dans chaque unité
- Système de sécurité 24h/24h

Service de planification et de l'aménagement du territoire

RAPPEL... ABRI TEMPORAIRE

L'installation des abris temporaires pour voitures, les tambours sur les perrons et la galerie est autorisée jusqu'au 30 avril. Après cette date, ils doivent être enlevés.

VOUS AVEZ DES PROJETS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION ?

Avant de réaliser des travaux de construction ou de rénovation ou de procéder à des modifications (installation d'une remise, d'une clôture, d'une piscine, etc.), il est important de prendre des informations auprès du Service de de planification et de l'aménagement du territoire.

Les citoyennes et les citoyens de Saint-Philippe peuvent également se référer à des fiches techniques pour mieux comprendre certaines normes d'implantation sur le territoire. Élaborées à partir des règlements en vigueur, ces brochures contiennent des croquis de situations courantes ne faisant pas l'objet de particularités et ne se trouvant pas en zone de contraintes ou dans une zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Les dépliants disponibles traitent respectivement de remise, de pavillon de bain, de garage privé isolé, de spa, thermopompe, filtreur de piscine et autres équipements similaires, de piscine, de pergola ainsi que de plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.).

Ils sont disponibles à l'hôtel de ville et sur le Site Internet de la Municipalité. À l'intérieur, on y retrouve, par exemple, la définition, les distances à respecter quant aux marges, la hauteur et la largeur autorisées ainsi que l'endroit où l'implantation d'un bâtiment ou autre sont autorisés. Il est à préciser que ces documents sont informatifs. Il demeure de la responsabilité du requérant de se renseigner auprès du Service de planification et de l'aménagement du territoire **450 659-7701 poste 225.**

Prenez note, qu'ils ne remplacent aucunement les textes officiels des règlements. Il y a peut-être des dispositions particulières à considérer dans votre secteur. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Contactez-nous au **450 659-7701 poste 225**

Service du génie et des travaux publics

DISTRIBUTION D'ARBRES ET ÉCHANGE DE VIVACES

L'embellissement de notre environnement nous tient à cœur! C'est pourquoi, encore cette année, la Municipalité organise en collaboration avec le Comité d'embellissement et d'environnement, une distribution de plants d'arbres et d'échanges de vivaces visant à embellir notre environnement. Cet événement aura lieu le dimanche 11 mai 2014. Premier arrivé, premier servi.

Des mini-conférences seront données.

AGRILE DU FRÊNE

L'agrile du frêne (Agrilus planipennis) est un insecte vert-bleu métallique d'une longueur entre 7,5 et 15 mm, dommageable pour l'environnement. C'est une espèce d'insecte exotique envahissante d'origine asiatique qui s'attaque à tous les types de frênes, entrainant leur mort. Il y a peu de prédateurs naturels au Canada qui peuvent limiter la propagation de l'agrile du frêne. Certaines villes américaines et canadiennes ont dû abattre 100 % de leurs frênes. L'infestation est rendue à notre porte. Pour plus d'information, n'hésitez pas à venir visiter notre kiosque d'information, lors de la distribution des arbres et échange de vivaces qui se tiendra le 11 mai prochain.

COLLECTE DE BRANCHES

Déposez vos branches en face de votre propriété en prenant soin d'orienter les troncs du côté de la rue. Les branches dont le diamètre excède 30 cm (12 po), les racines et les souches ne sont pas acceptées.

Prenez bonne note que les branches doivent être DÉPOSÉES À LA RUE AVANT LE 12 MAI PROCHAIN.

La collecte s'échelonnera sur deux semaines. Des frais pourront être exigés pour les retardataires. Pour une PETITE QUANTITÉ, il est suggéré de déposer les branches d'un mètre ou moins, ficelées en fagots avec les ordures ménagères.

Service de sécurité incendie

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES PERMIS DE BRÛLAGE

Pour tout type de feu à ciel ouvert, un permis de brûlage sera dorénavant obligatoire. Cette disposition entrera en vigueur le 1er avril 2014. Ce dernier sera émis par le Service de sécurité incendie de Saint-Philippe/Saint-Mathieu. Des coûts de l'ordre de dix dollars (10 $) seront exigés pour l'émission du permis. La demande doit être faite vingt-quatre (24) heures à l'avance.

Avant l'émission du permis, un préventionniste se déplacera pour approuver l'emplacement, les matériaux et s'assurer de la sécurité globale. Le permis sera valide pour une durée de deux (2) jours. En tout temps, celui-ci pourra être révoqué, s'il y a plainte fondée ou si la SOPFEU émet une interdiction de brûler. Si les dispositions réglementaires ne sont pas respectées, les contrevenants sont passibles d'une amende de deux-cent dollars (200 $), en plus des frais administratifs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter madame Marie-Ève Goulet au **450 659-7701 poste 231,** cellulaire **514 214-1548** ou par courriel au me.goulet@municipalite.saint-philippe.qc.ca

RÉGLEMENTATION POUR LES FOYERS EXTÉRIEURS

La Municipalité tient à vous informer qu'en vertu du Règlement de zonage numéro 401, un seul foyer extérieur est autorisé par terrain. Ce dernier doit être situé à trois (3) mètres du bâtiment principal, de toute construction ou équipement accessoire et à un mètre et demi (1,5) mètres de toute ligne de terrain.

Un foyer doit respecter une hauteur maximale de deux (2) mètres, incluant la cheminée. Seul les matériaux suivants sont autorisés: la pierre, la brique, les blocs de béton architecturaux, le pavé imbriqué, le métal breveté et conçu spécifiquement à cet effet.

Le foyer doit être pourvu d'une cheminée elle-même munie d'une grille pare-étincelles.

AVERTISSEURS DE FUMÉE

Est-ce que vous avez pensé à changer les piles de vos avertisseurs de fumée lors du changement d'heure le 9 mars dernier ?

Régie intermunicipale de police

VIE DE QUARTIER

Le printemps crée beaucoup d'effervescence chez les enfants. Si les jeunes ont la tête ailleurs, les conducteurs doivent redoubler de prudence. Portez une attention particulière aux approches de traverses de piétons. Selon le Code de la sécurité routière, les automobilistes doivent céder le passage aux piétons et cyclistes.

En auto, soyez vigilant et arrêtez-vous pour les laisser passer.
À Saint-Philippe, on respecte nos piétons!

SURVEILLANCE DES PARCS DE LA MUNICIPALITÉ

Le service de police demande votre collaboration afin de réduire les problématiques d'incivilités ou d'actes criminels dans les parcs de la municipalité.

Vandalisme… Consommation de drogue et d'alcool… Comportement suspect !!!

Le vandalisme est un fléau auquel toutes les administrations publiques doivent faire face. Il en coûte très cher à tous les contribuables. Une glissade peut coûter jusqu'à 5 000 $.

Débris de construction jeté dans le ruisseau Saint-André

Coût de l'opération : 1 000 $

Vous êtes invités à communiquer avec le 911. Le service de police s'engage à répondre le plus rapidement possible à votre appel.

Vous pouvez refuser de vous identifier. Toute information, même banale à vos yeux, peut être utile.

POSTES SAISONNIERS

La Municipalité est à la recherche de candidats intéressés à travailler durant la période estivale 2014 à l'un des postes suivants :

PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

PERIODE DE TRAVAIL : du 19 mai au 15 août 2014 – 40h/semaine
DESCRIPTION SOMMAIRE :
Le titulaire effectue des travaux généraux d'entretien et divers autres travaux saisonniers. Des connaissances en horticulture, voirie et/ou mécanique seront considérées comme un atout.

EXIGENCES :
- Aimer travailler à l'extérieur
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir une bonne forme physique
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide

TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL

PÉRIODE DE TRAVAIL : du 19 mai au 15 août 2014 – 40h/semaine
DESCRIPTION SOMMAIRE :
Le titulaire participera à l'élaboration des plans et devis de conception; participera aux inspections et aux études techniques reliées aux installations routières et aux bâtiments. Il exécutera d'autres fonctions techniques pour aider à la réalisation de projets de génie civil.

EXIGENCES :
- Poursuivre des études collégiales en Technique de génie civil
- Avoir de l'entregent et de l'initiative
- Posséder un permis de conduire classe 4A constitue un atout

HORTICULTEUR

PÉRIODE DE TRAVAIL : du 19 mai au 15 août 2014 – 40h/semaine
DESCRIPTION SOMMAIRE :
Le titulaire effectuera la plantation d'arbustes, de plantes et de fleurs. Il devra également entretenir les jardins et les aménagements. Il participera à la conception et à la réalisation de différents projets d'aménagement paysager.

EXIGENCES :
- Poursuivre des études collégiales en Horticulture ou en aménagement paysager
- Avoir de l'entregent et de l'initiative
- Posséder un permis de conduire classe 4A constitue un atout

Pour tous ces postes, les candidats doivent avoir 16 ans au 1er juin 2014 et être inscrits comme étudiant à l'automne 2014.

Vous devrez faire parvenir votre curriculum vitae (ou vous procurer un formulaire de demande d'emploi à l'hôtel de ville) en y précisant le titre du poste, et en incluant la preuve de scolarité ainsi que, lorsque requis, une copie du permis de conduire valide. La date limite de réception des candidatures est le **11 avril 2014 :**

Municipalité de Saint-Philippe
Emploi d'été
2225, route Édouard-VII, Saint-Philippe (Québec) J0L 2K0
Télécopieur : 450-659-7702
Téléphone : 450-659-7701 poste 221
Courriel : info@municipalite.saint-philippe.qc.ca

La Municipalité de Saint-Philippe souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. À compétence égale, elle accorde une préférence aux résidents. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. Le masculin a été utilisé dans le but d'alléger l'écriture.

DEMANDE DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF SUR L'EMBELLISSEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

La municipalité de Saint-Philippe invite les citoyens désirant faire partie du comité consultatif sur l'embellissement et l'environnement à démontrer leur intérêt dans une lettre accompagnée de leur curriculum vitae avant le 30 avril 2014.

Le comité consultatif sur l'embellissement et l'environnement est composé de cinq (5) citoyens et un (1) conseiller municipal. La fonction principale du comité est de transmettre des recommandations au conseil municipal concernant divers aspects liés au développement durable, à la promotion et à la sensibilisation de la communauté de même qu'à l'embellissement et la protection de l'environnement. Une dizaine de réunions sont prévues annuellement et se tiennent en soirée. Aucune allocation de présence n'est remise aux citoyens membres du comité.

Soumettez votre candidature:

Par la poste
Hôtel de ville de Saint-Philippe
2225, route Édouard VII
Saint-Philippe, Québec J0L 2K0

Par courriel
a.poitras@municipalite.saint-philippe.qc.ca

Sylvie Messier, conseillère municipale et responsable du comité

LIGNE JAUNE DU MÉTRO FERMÉE LES SAMEDIS ET DIMANCHES DU 8 MARS AU 25 MAI 2014

La Société de transport de Montréal (STM) procédera, en 2014, à des travaux de réfection du béton sur la voûte du tunnel de la ligne jaune du métro, ce qui entraînera sa fermeture complète lors de 25 fins de semaine au printemps et à l'automne. Des mesures de mitigation sont prévues pour faciliter les déplacements de la clientèle.

Mesures de mitigation
Pour pallier les interruptions de la ligne jaune les fins de semaine, la STM mettra en place un service de navettes qui offrira trois liens :

- Longueuil – Papineau – Berri-UQAM;
- Longueuil – parc Jean-Drapeau;
- Berri-UQAM – Papineau – parc Jean-Drapeau (casino).